



Systemes Numériques

Formation en 3 ans après la classe de troisième
(Seconde, Première et Terminale Professionnelle)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le baccalauréat professionnel SN a pour objet de former des techniciens capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents de technologie numérique, des secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Ce baccalauréat professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la **préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance préventive, corrective et curative** (diagnostic, dépannage et réparation).

Les 3 options du Baccalauréat SN :

- ✓ Option « Sûreté et sécurité des Infrastructures de l'Habitat et du Tertiaires » (SSIHT)
- ✓ Option « Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants » (RISC)
- ✓ Option « Audiovisuels, Réseau et Equipements Domestiques » (ARED)

Particularités de la formation professionnelle du Baccalauréat SN :

- ✓ En classe de Seconde, un enseignement « Tronc commun » dans les 3 options (SSIHT, RISC, ARED),
- ✓ En classes de Première et de Terminale, un enseignement spécifique lié à une option choisie par l'élève.

LES DIFFERENTS CHAMPS PROFESSIONNELS SELON LES OPTIONS

Le Baccalauréat SN développe des activités dans les secteurs professionnels suivants :

- ✓ **Les infrastructures** : Réseaux intelligents (Abris bus, éclairage public, ...),
- ✓ **L'habitat et les bâtiments résidentiels** : Electrodomestique, Audiovisuel, Multimédia, Domotique,
- ✓ **Les bâtiments tertiaires et industriels** : Télécommunications, Immotique, Réseaux, Locaux industriel,
- ✓ **Les systèmes autonomes et embarqués** : Industrie automobile,

Option ARED : Audiovisuel, Réseaux et Equipements Domestiques

Cette option couvre les domaines professionnels suivants :

- ✓ Audiovisuel – Multimédia,
- ✓ Electrodomestique,
- ✓ Domotique lié au confort et la gestion des énergies
- ✓ Eclairage et sonorisation



Option SSIHT : Sûreté et Sécurité des Infrastructures de l'Habitat et du Tertiaire

Cette option couvre les domaines professionnels suivants

- ✓ Alarme, sûreté, sécurité, systèmes de vidéosurveillance.
- ✓ Gestion active des bâtiments (GTB, GTC, bâtiment intelligent).
- ✓ Domotique liée à la gestion technique de l'habitat.



Option RISC : Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants

Cette option couvre les domaines professionnels suivants :

- ✓ Télécommunications et réseaux,
- ✓ Electronique industrielle et embarquée.



DEBOUCHES - POURSUITE D'ETUDES

Le titulaire de ce bac professionnel peut travailler chez un artisan, dans une PME, chez un constructeur ou dans une entreprise industrielle, chez un commerçant ou dans la grande distribution, pour une société de service ou dans un service après-vente. Il prépare, installe, met en service et assure la maintenance de systèmes électroniques ou numériques. Complétant les commerciaux au niveau du service client, il intervient sur les installations et les équipements des secteurs grand public, professionnel et industriel.

Exemple(s) de métier(s): dépanneur(euse) en électroménager, installateur(trice) en télécoms, monteur(euse)-câbleur(euse), responsable du service après-vente, technicien(ne) de maintenance en informatique, technicien(ne) télécoms et réseaux

Les élèves ayant obtenus une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat sont acceptés de fait en BTS (SIO : Services Informatiques aux Organisations – SE : Systèmes Electroniques – IG : Informatique de Gestion). Les autres seront admis sur dossier.

OBTENIR SON DIPLOME EN BAC PROFESSIONNEL

La certification intermédiaire

Les lycéens préparent, dans le cadre de leur bac professionnel, une certification intermédiaire. Cette certification est un BEP (Brevet d' Etudes Professionnelles, dit rénové). Quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire, l'élève poursuit sa formation.

La certification du bac professionnel

L'évaluation du bac professionnel s'effectue, **principalement**, par des **Contrôles en Cours de Formation (CCF)** et/ou en fin de cursus. Pour réussir l'examen, la moyenne à l'ensemble des épreuves d'enseignements généraux, technologiques et professionnels est exigée. La formation en entreprise est prise en compte dans l'évaluation des épreuves professionnelles.

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

Sur les 3 années de formation, les élèves effectuent 22 semaines de formation professionnelles en entreprises, obligatoires, dont :

- 6 semaines en Classe de Seconde, dans tous les champs professionnels correspondant aux 3 options du diplôme,
- 16 semaines en classes de Première et Terminale, dans un organisme ou une entreprise du secteur d'activités de l'option choisie.